



## Office de tarification de l'UPHOC

[www.uphoc.com](http://www.uphoc.com)

### Dérogation pour cause d'indisponibilité temporaire du Minirin 0.1 mg /ml

#### **Demandeurs/conditionnements concernés :**

FERRING:

Prévoit des problèmes d'approvisionnement du 10 juillet 2020 jusqu'au 30 avril 2021 pour :

MINIRIN SPRAY	1 flacon pulvérisateur 2,5 ml solution pour pulvérisation nasale
---------------	--

#### **Dérogations d'importation accordées (AFMPS – Commission Consultative) :**

Une dérogation a été accordée à FERRING pour importer 2000 emballages espagnol par mois :

MINURIN SPRAY	1 flacon pulvérisateur 5 ml solution pour pulvérisation nasale
---------------	--

afin de compenser les problèmes d'approvisionnement que FERRING rencontre.

#### **Modalités de remboursement :**

Les modalités de remboursement de MINIRIN SPRAY sont d'application pour le produit importé.

Attention : Les emballages importés contiennent 5 mL au lieu de 2,5 mL. La tarification du produit importé devra se faire sur base du code CNK 1087-030 en officine publique.

Contrairement au produit original, le produit importé doit être conservé **entre 2°C et 8°C**. Le produit importé est protégé par un plastique avec un grand autocollant jaune pour attirer l'attention sur la température de conservation.

Source APB – service tarification 28/10/2020